

Aménagement du secteur Faubourgs

Une occasion pour créer un quartier favorable pour le ski de fond urbain



Opinion de

Pierre Marcoux,
Citoyen,

transmise à

l'Office de consultation publique de Montréal

4 avril 2019

Montréal, 4 avril 2019

M. Bruno Bergeron
Président de commission
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Consultation publique sur l'aménagement du secteur des Faubourgs

Monsieur,

Nous croyons que la rue de la Commune située entre la rue Berri et la rue Alexandre-DeSève soit aménagée pour considérer des transports actifs en hiver.

Montréal est une ville nordique; l'aménagement des rues et des espaces verts doit donc prévoir son utilisation durant l'hiver. Comme indiqué dans le guide de l'organisme Vivre en Ville, *Ville d'hiver – Principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais* (Ville d'hiver), le choix des infrastructures doit être conçu en considérant les usages hivernaux.

Plus particulièrement, nous croyons que le ski de fond est un mode de transport actif qui doit davantage être mis de l'avant. La planification de la rue de la Commune dans le secteur des Faubourgs est une opportunité de penser les aménagements pour faire la promotion du ski de fond.

Bien que la présente consultation publique ne traite pas spécifiquement l'aménagement des terrains appartenant au gouvernement fédéral, nous considérons que le Vieux-Port devrait être aussi muni d'une piste de ski de fond entre la rue Berri et la rue Queen.

Ceci permettra au nouveau quartier urbain dans le secteur des Faubourgs, d'être relié à un futur réseau de ski de fond situé au Vieux-Port. Nous considérons que la promotion du ski de fond, comme mode de transport actif et récréatif, doit être fait par la Ville de Montréal et le gouvernement fédéral.

Figure 1 – Localisation générale du secteur des Faubourgs

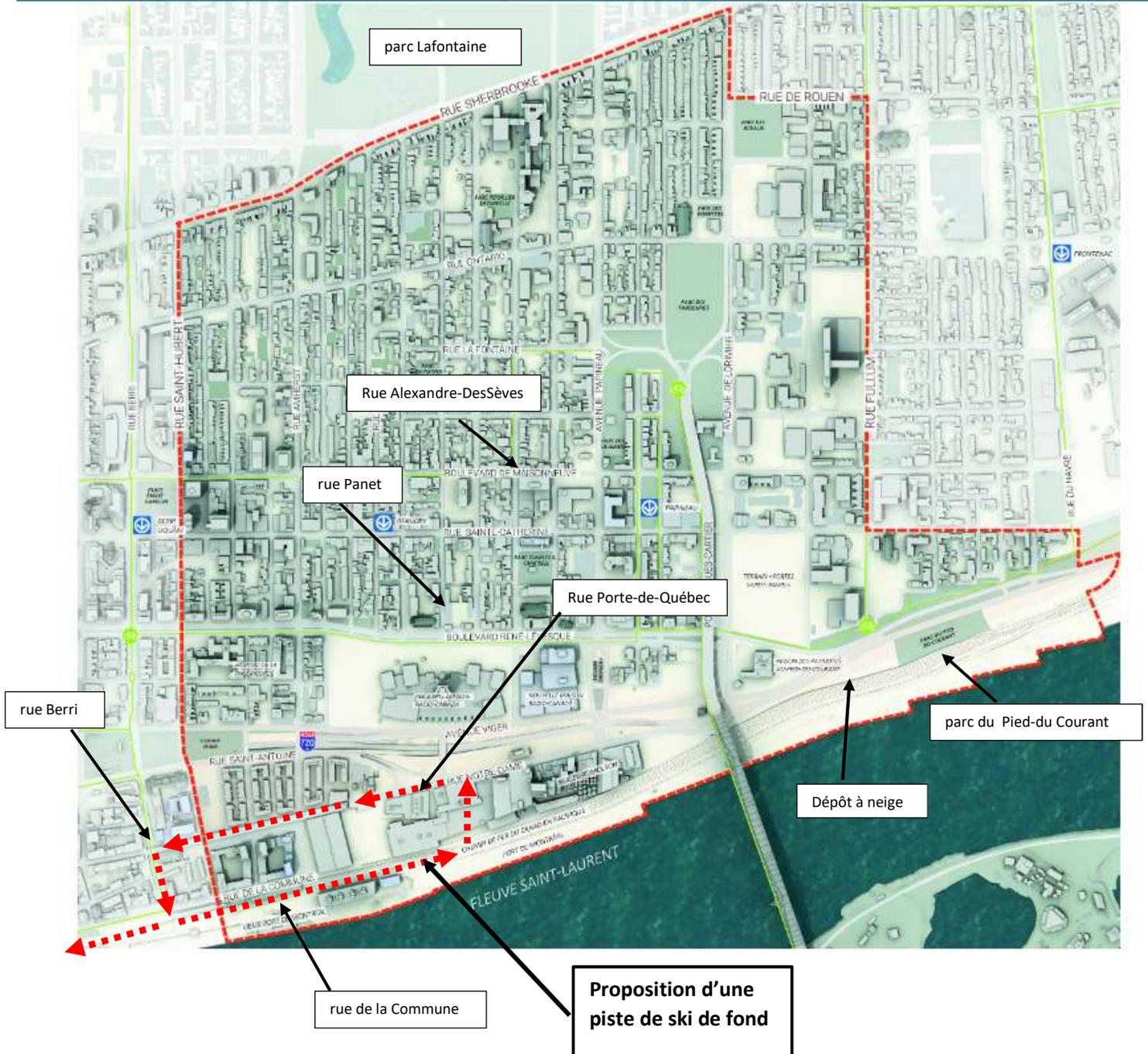


Figure 2 – Lien de ski de fond à créer

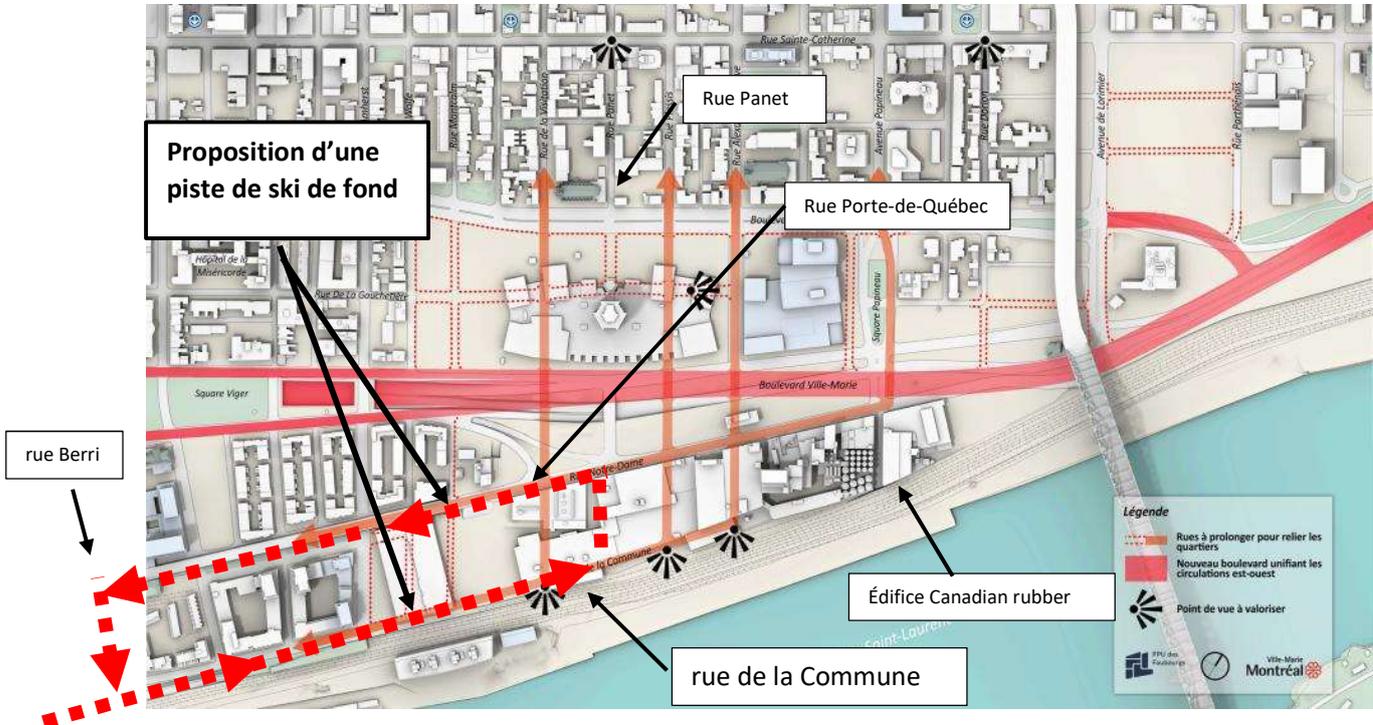
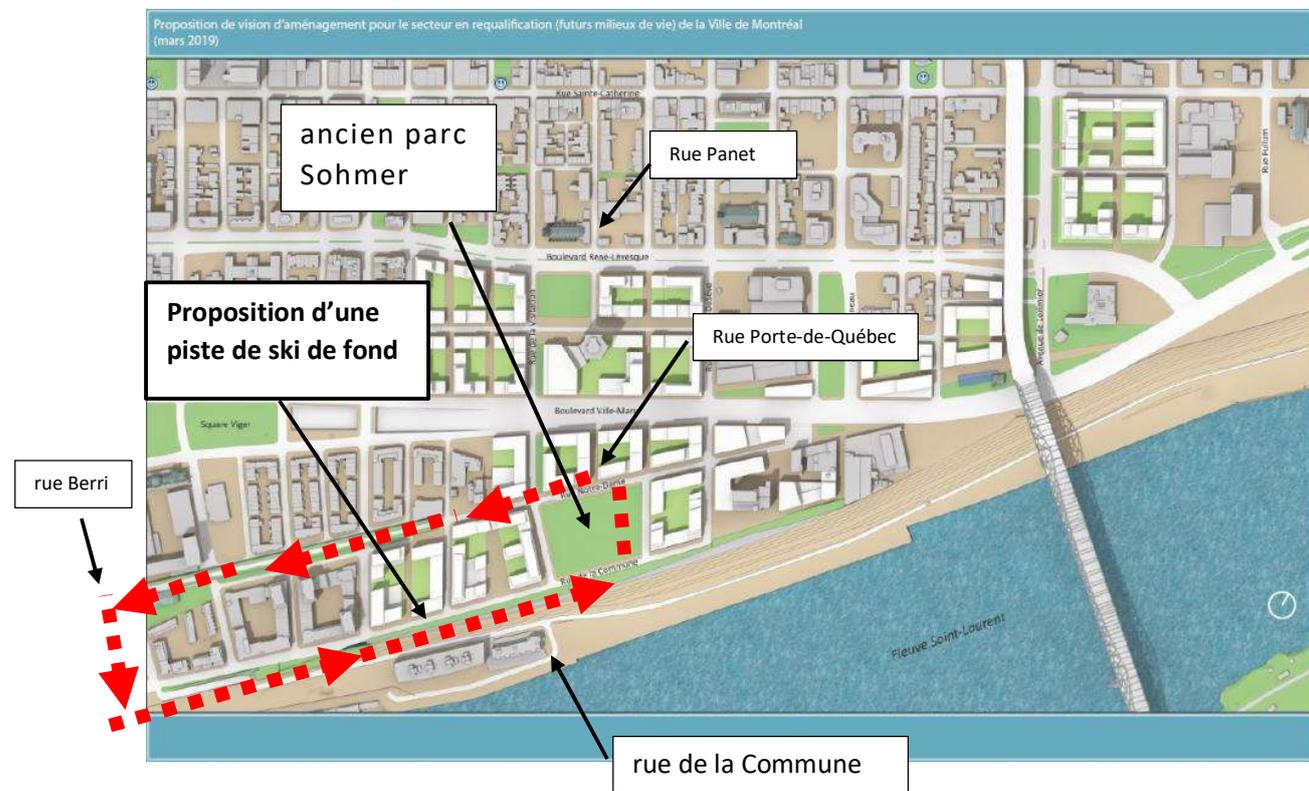


Figure 3 – Carte des futurs parcs - Lien de ski de fond à créer



Une piste de ski de fond

Nous proposons que le nouvel aménagement de l'espace public et de la rue de la Commune, permettent la mise en place d'une piste de ski de fond pour les citoyens lorsque la météo est favorable. Voir figures 2 et 3.

Un choix adéquat du mobilier urbain doit être fait afin de permettre l'implantation d'une piste de ski de fond. Des exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond sont montrés à l'annexe 3.

La piste de ski de fond doit être implantée de façon à minimiser le piétinement par les piétons et les cyclistes.

Montréal, berceau du ski de l'Amérique du Nord

Le ski de fond a fait ses débuts à Montréal à la fin du XIXe siècle avant de s'étendre partout au Canada et dans le nord des États-Unis.

Le ski de fond est un sport qui s'adresse à tous les âges, est accessible et nécessite peu d'investissements de la part de la municipalité et du skieur.

Selon Ski de fond Québec, il y a environ 200 000 skieurs de fond sur l'Île de Montréal (voir annexe 2).

Infrastructures de ski de fond actuelles et futures

Le potentiel du ski de fond comme moyen de transport actif en hiver est grand; le potentiel d'un réseau de ski de fond touristique sur la rue de la Commune, le Vieux-Port et le canal Lachine est très bon. À l'annexe 2, vous trouverez des cartes montrant le réseau actuel du réseau de ski de fond du Sud-Ouest de l'Île de Montréal. A l'annexe 8, vous trouverez une proposition d'un agrandissement de ce réseau de ski de fond.

Les effets du vent provenant des bâtiments

L'implantation, la hauteur et la forme des bâtiments le long de la rue de la Commune dans le secteur des Faubourgs doivent être étudiées. Nous proposons qu'une étude des vents en soufflerie soit faite du long de la rue de la Commune et du futur parc Sohmer proposé dans le secteur des Faubourgs afin de s'assurer d'une couverture de neige adéquate de la rue et des espaces publics. En évitant la création de corridors de vents, ceci permettra d'avoir une piste de ski de fond viable sur la rue de la Commune.

Nous joignons un hyperlien d'une chronique portant sur les études de vents dans des milieux urbains. http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_15_18/2015-2016/chronique.asp?idChronique=426586

Une meilleure cohabitation des différents usagers hivernaux

La planification et l'entretien des aménagements doivent donc répondre aux besoins des différents usagers, dont ceux des skieurs de fond.

« La rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d'autant plus précieuses les occasions de pratiquer le ski de fond en ville. Le réseau de vélo d'hiver doit donc être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond afin de proposer une variété d'activités pour faire bouger dehors et rejoindre une plus grande variété de publics cibles. » Vivre en ville, *Ville d'hiver*, p.27

Lors de la planification des aménagements de transport actif, la cohabitation en hiver entre les skieurs de fond et les cyclistes d'hiver doivent être pris en compte. Le déneigement d'une piste cyclable, par l'épandage de sel et le drainage de l'eau, impacte directement la viabilité du maintien de l'enneigement d'une piste de ski de fond à proximité. Nous considérons que le déneigement des infrastructures cyclables ou d'une rue doit considérer la présence d'une piste de ski de fond placé à sa proximité.

Mise en opération de la piste de ski de fond

Mettre une piste de ski de fond sur la rue de la Commune et la rue Porte-du-Québec entre Berri et la rue Panet va nécessiter des changements d'habitudes. Dans l'optique que la Ville veut favoriser un nouveau partage des infrastructures routières et favoriser le déplacement des citoyens en transport actif, nous considérons que la mise en place d'une piste de ski de fond comme souhaitable.

Nous suggérons que la piste de ski de fond, dans le secteur des Faubourgs, soit initialement mise en place lors d'événements similaires aux *Cyclovias* qui ont eu lieu l'été sur le chemin Camilien Houde et le boulevard Monk.

Éventuellement, la période d'ouverture de la piste de ski de fond dans le secteur des Faubourgs pourrait être étendue sur de périodes plus longues lorsque les conditions d'enneigement sont favorables. Il est souhaité que la Ville revoie son échancier de déneigement sur les rues concernées par l'implantation d'une piste de ski de fond pour permettre le maintien de la piste de ski de fond quelques jours après les tempêtes ou lors de grosses bordées de neige.

Dans le rapport de consultation publique de l'OCPM daté du 7 février 2019 " *Réaménagement de l'avenue McGill College*", les commissaires ont émis un avis favorable à une réappropriation de la Ville par les citoyens en saison froide. Voir extrait à l'annexe 9.

Recommandations

Nos recommandations sont les suivantes pour permettre la mise en place d'une piste de ski de fond sur la rue de la Commune et la rue Porte-de Québec dans le secteur des Faubourgs :

R1 - Créer une piste de ski de fond sur rue ou sur l'espace public adjacent à la rue de la Commune et la rue Porte-de Québec entre la rue Berri et la rue Panet.

R2 – Prévoir un mobilier urbain compatible avec la mise en place d'un lien de ski de fond.

R3 - Établir un pavillon d'accueil dans un futur édifice public dans le secteur des Faubourgs près de la rue de la Commune (possiblement adjacent au parc Sohmer). Ce pavillon permettra d'accueillir en hiver les citoyens dans un endroit adéquat avec des toilettes chauffées. Pour les skieurs, un vestiaire et une salle de fartage sont recommandés.

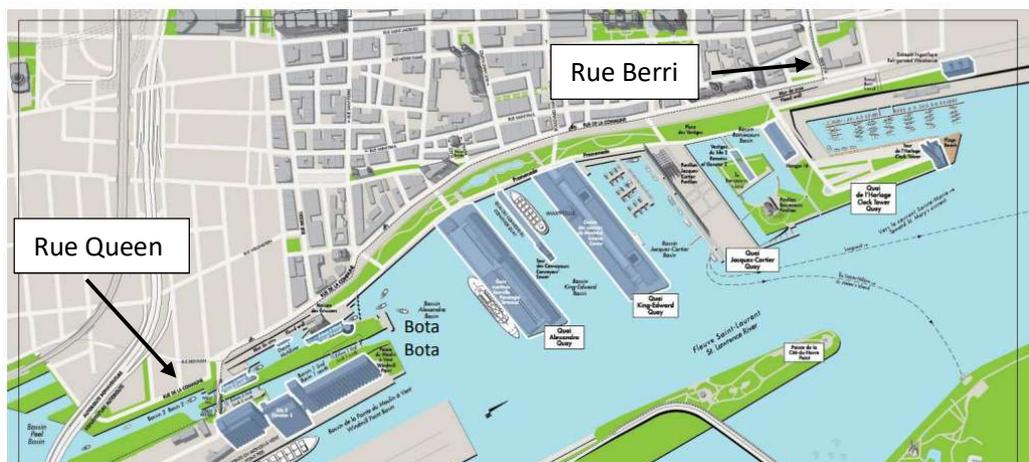
R4 - Mettre en place un comité composé de skieurs provenant du milieu du ski de fond afin de commenter les infrastructures proposées pour le nouvel aménagement du secteur des Faubourgs.

R6 - Faire une étude des vents en soufflerie des édifices prévues du long de la rue de la Commune dans le secteur des Faubourgs afin de s'assurer d'une couverture de neige sur la rue et les espaces publics.

R7- Dans le réaménagement du boulevard urbain de la rue Notre-Dame, prévoir que l'infrastructure proposé puisse tenir en compte la création d'une piste de ski de fond pour relier les quartiers plus à l'est.

R8- Mettre en place une piste de ski de fond du long de la rue de la Commune entre les rues Berri et Queen. Voir figure 4.

Figure 4 – Carte du Vieux-Port



Réf. www.vieuxportdemontreal.com

Conclusions

Nous considérons que la pratique du ski de fond à Montréal fait partie du patrimoine de la Ville de Montréal.

L'aménagement du secteur des Faubourgs est l'occasion de mettre en place un quartier qui valorise le transport actif durant toutes les saisons.

Cet aménagement doit prévoir la mise en place d'une infrastructure de ski de fond comme mode de transport actif ainsi que pour un usage touristique et récréatif.

L'importance de concevoir le secteur en considérant le ski de fond est, selon nous, primordiale pour affirmer que Montréal est une ville nordique.

Cordialement

Pierre Marcoux
Citoyen



Photo : Piste de skieur à l'écluse no 1 (près de la rue McGill et le spa Bota-Bota)

Indexe des annexes

Annexe 1 - Références et statistiques

Annexe 2 Réseau des pistes de ski de fond du Grand Sud-Ouest

Annexe 3 - Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond

Annexe 4 - Potentiel d'un réseau de ski de fond dans le Vieux-Port

Annexe 5 - Photos de la piste de ski de fond proposée sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec

Annexe 6 – Guide – Ville d'hiver

Annexe 7- Écoles et clubs de ski montréalais

Annexe 8- Proposition d'un parcours touristique de ski de fond

Annexe 9 Extrait du rapport de consultation publique "Réaménagement de l'avenue McGill Collège de l'OCPM

Annexe 1 - Références et statistiques

Nombre de skieurs de fond sur l'île de Montréal

200 000 skieurs résident sur l'île de Montréal.

Réf. Présentation des mémoires du club de ski de fond Skimco junior 10 mai 2018 et Ski de fond Québec lors de la ***Consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains.***

Consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains.

Organisé par Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports – Ville de Montréal

Index des mémoires présentés portant sur le ski de fond urbain

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143024408&_dad=portal&_schema=PORTAL

Mémoires présentés portant sur le ski de fond urbain

Mémoire de Ski de fond Québec – 17 mai 2018

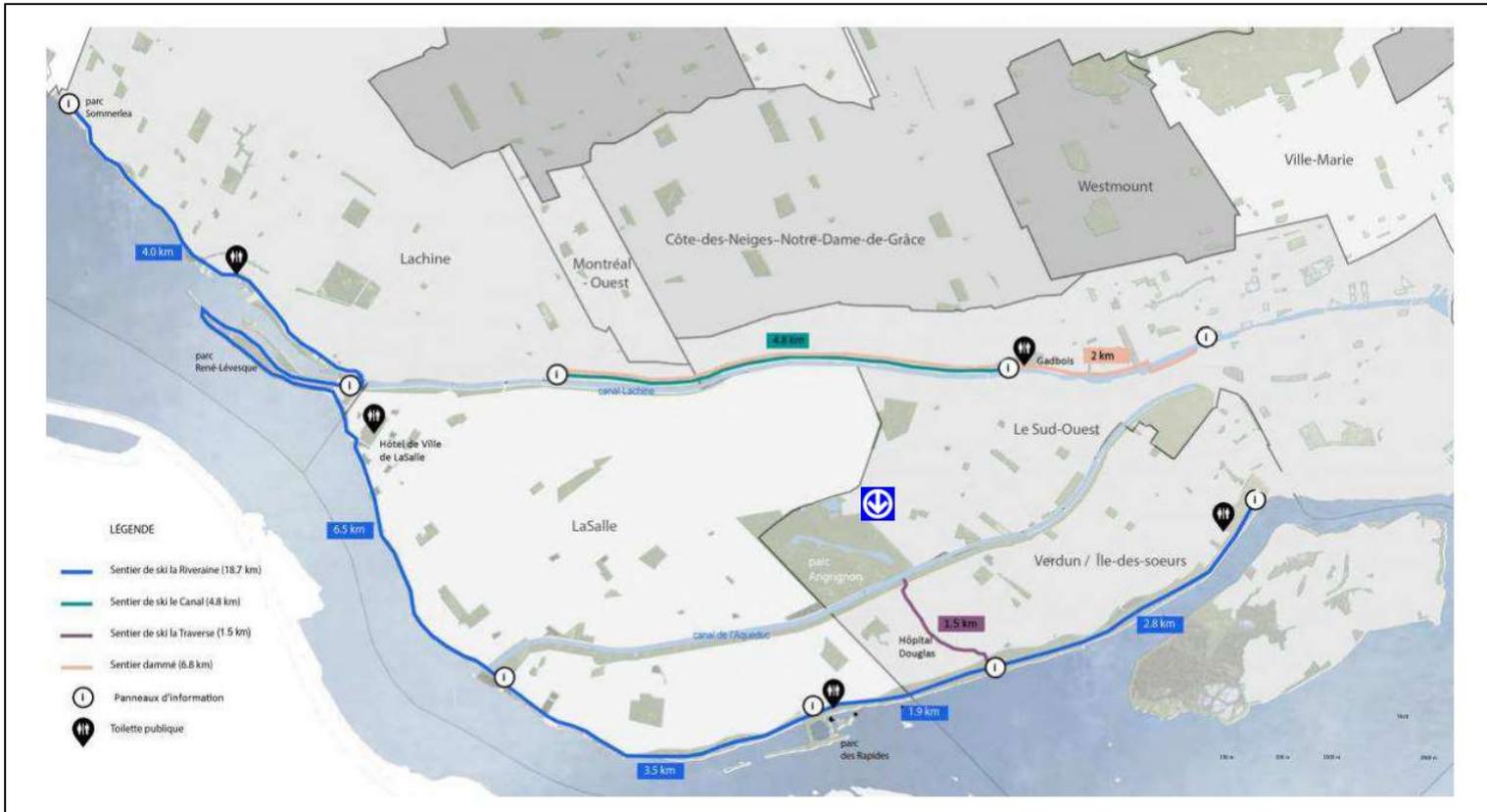
Mémoire de Ski de fond Canada – 18 mai 2018

Mémoire de Skimco junior – 10 mai 2018

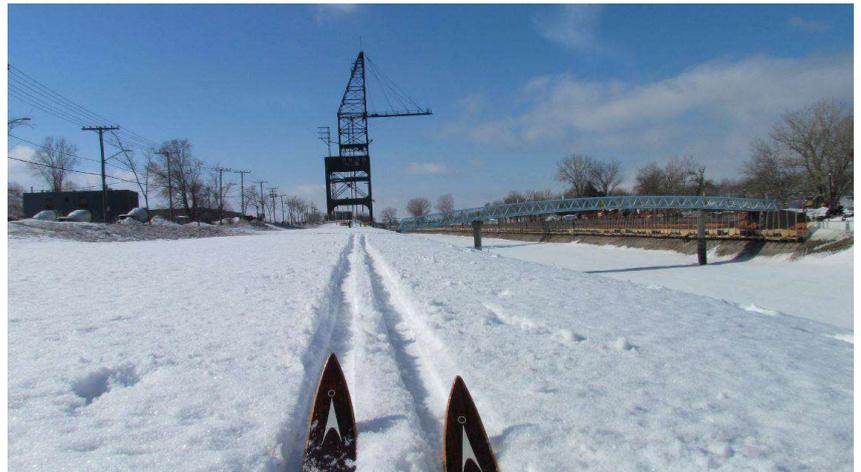
Mémoire de Pierre Marcoux – 10 mai 2018

Annexe 2 – Réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest

Réf. www.skigrandsudouest.com



Photos: Piste de skieur près du pont Monk



Piste de skieur près de la rue Irwin

Annexe 3 - Exemples d'aménagement incompatibles avec des pistes de ski de fond



14

Bassin et blocs de pierres au ROOMBEK THE BROOK Enschede, Pays-Bas

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.7_projets_pertinents_et_inspirants_enclume_ville_de_montreal_11oct.pdf

Presence de bordures et de murs au THE GOOD LINE Sydney, Australie



Bordures autour des arbres, rue Saint-Jacques, Montréal



Bordures délimitant des plates bandes, square Cabot, Montréal

Annexe 4 - Potentiel d'un réseau de ski de fond dans le Vieux-Port



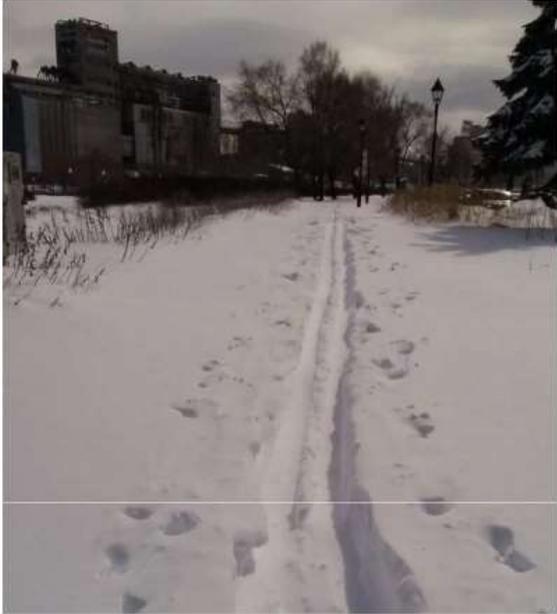
Été



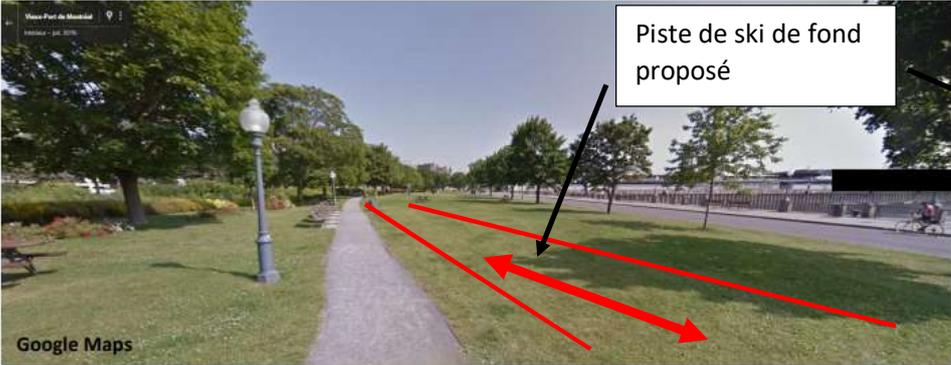
Hiver



Annexe 4 - Potentiel d'un réseau de ski de fond dans le Vieux-Port, suite



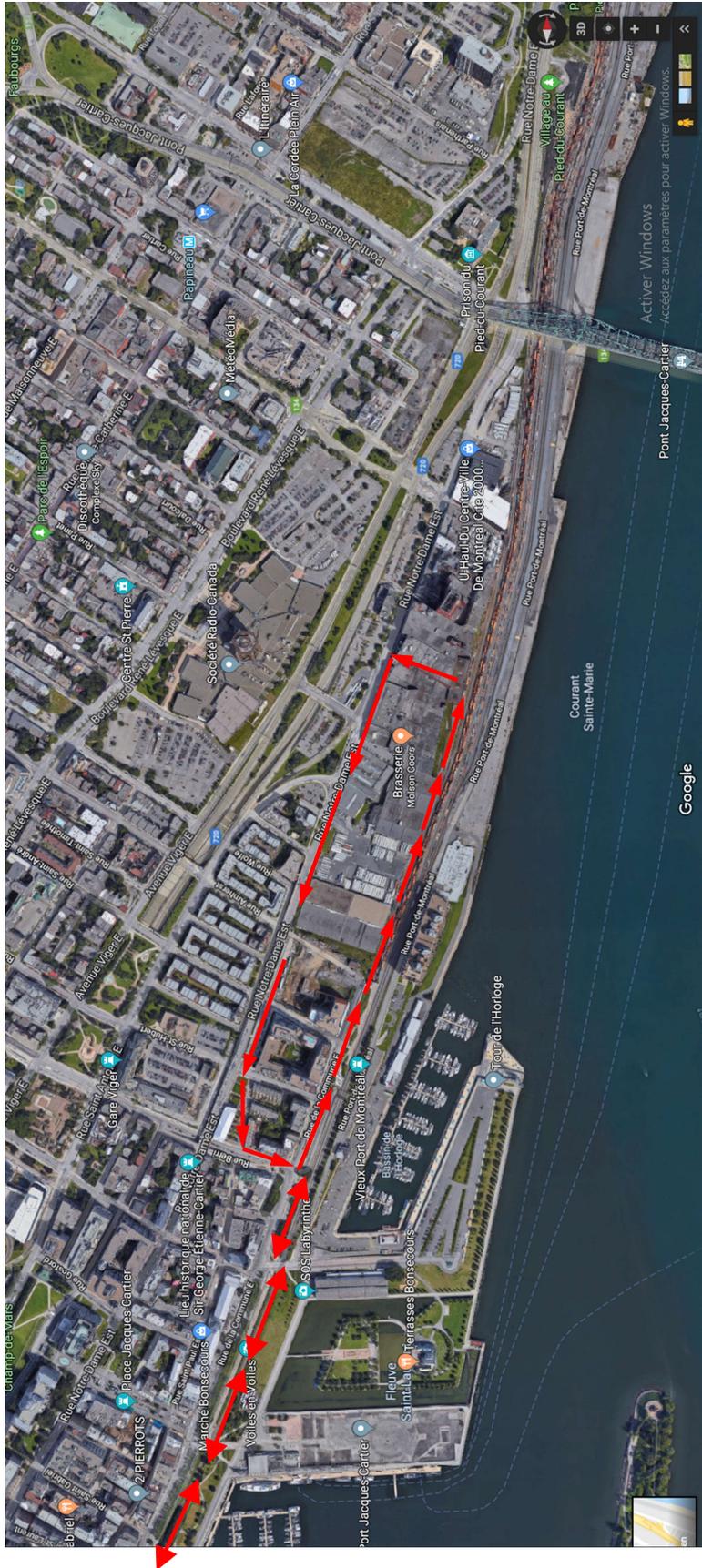
Secteur du Vieux Port



Été

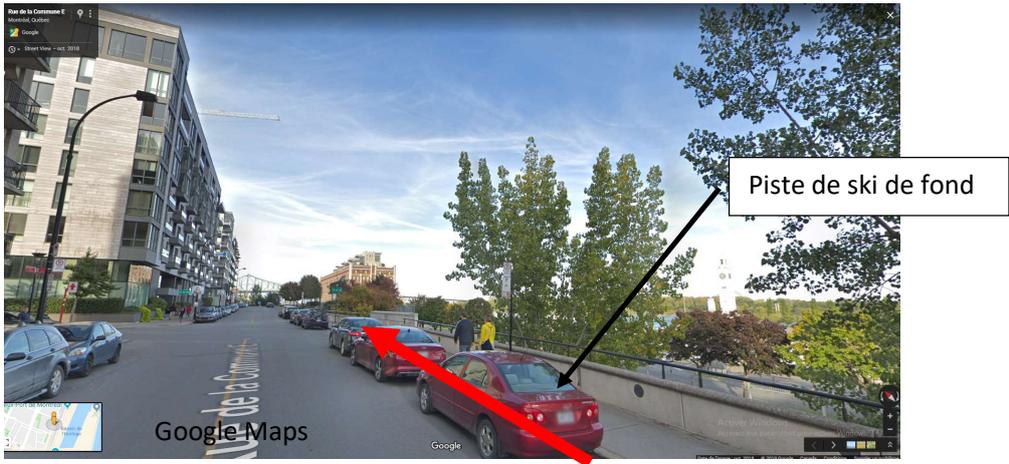
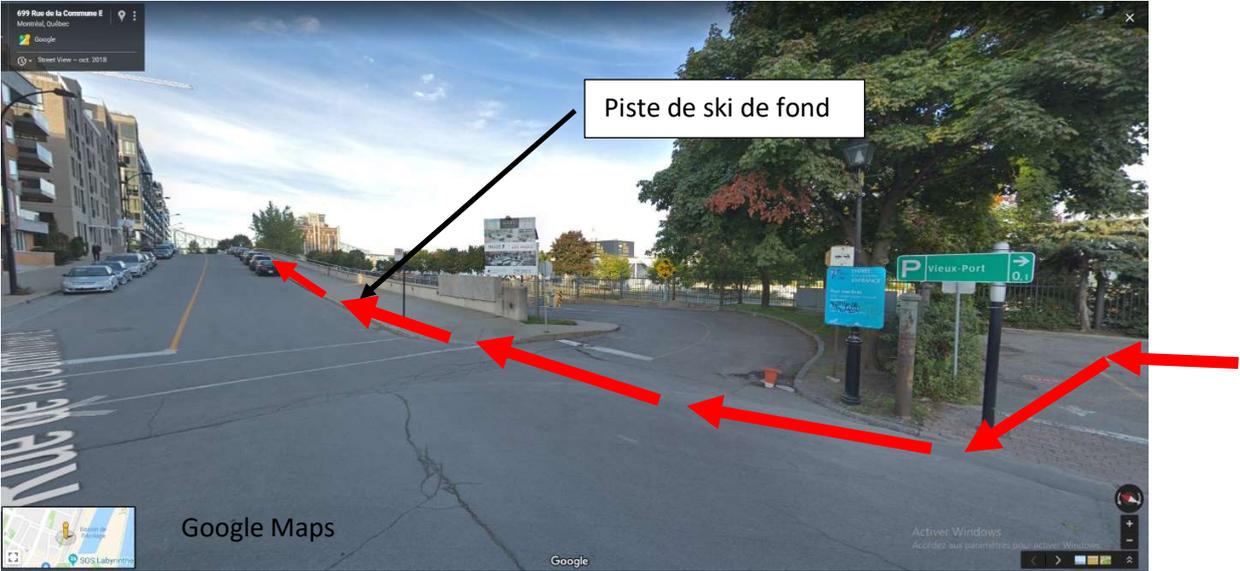
Hiver

Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposée sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec

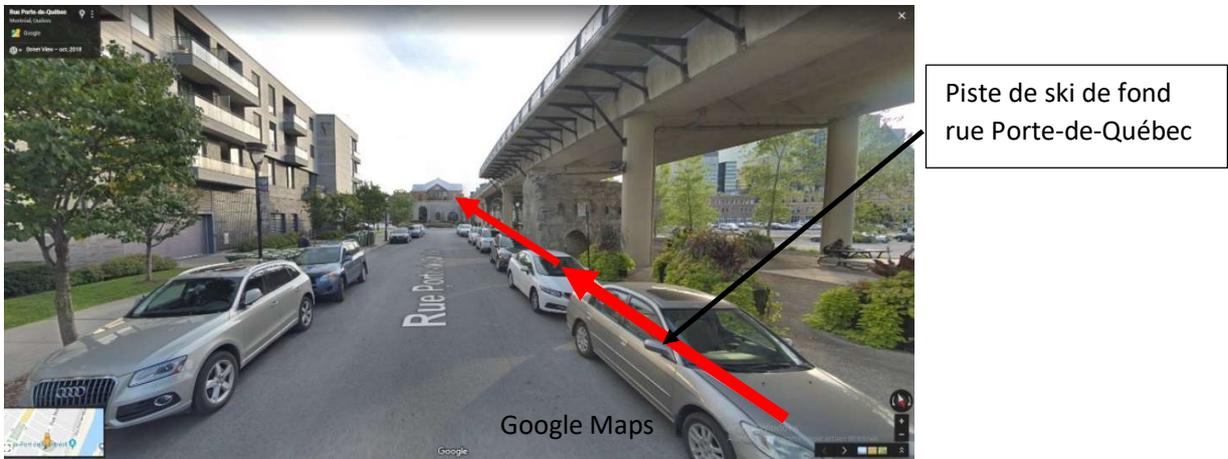
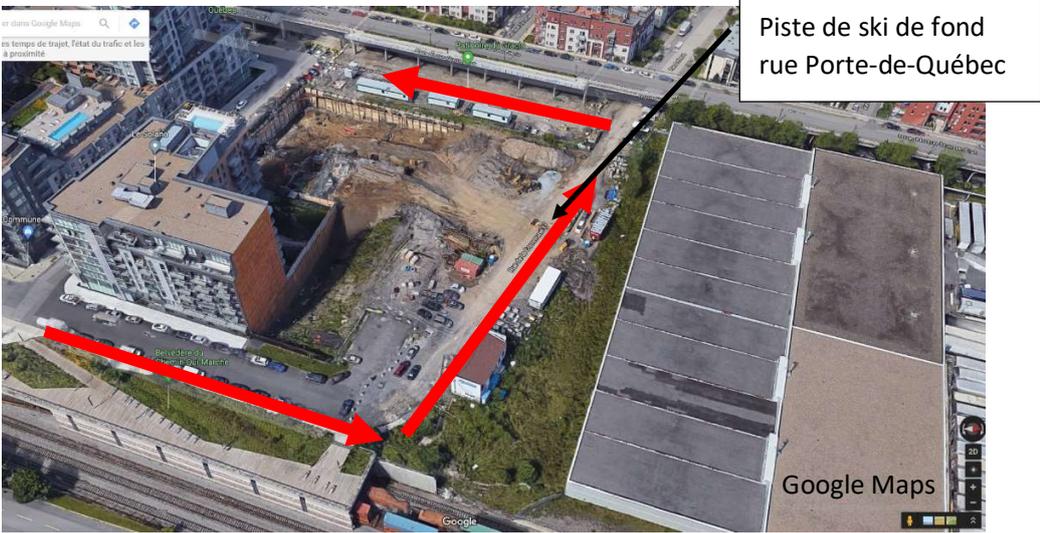


Google Maps

Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposée sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



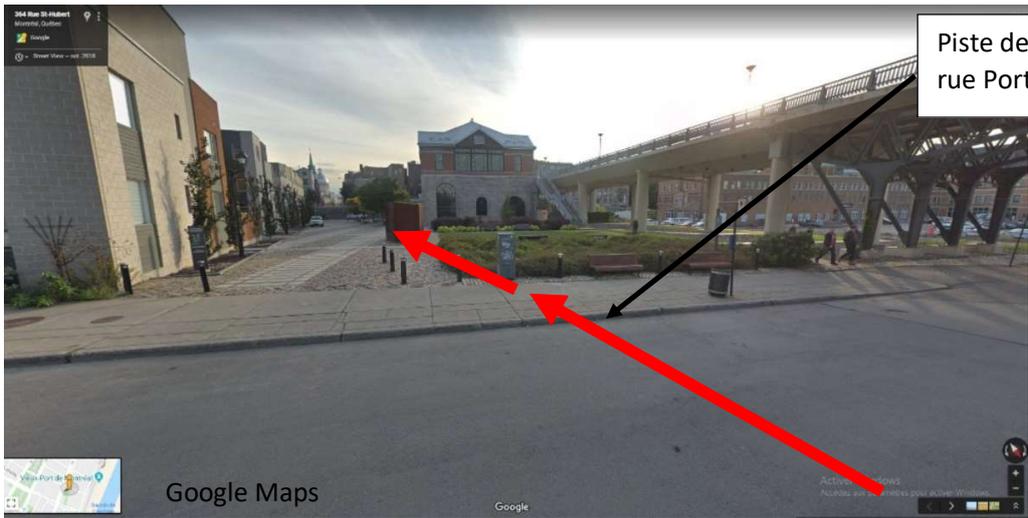
Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposé sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



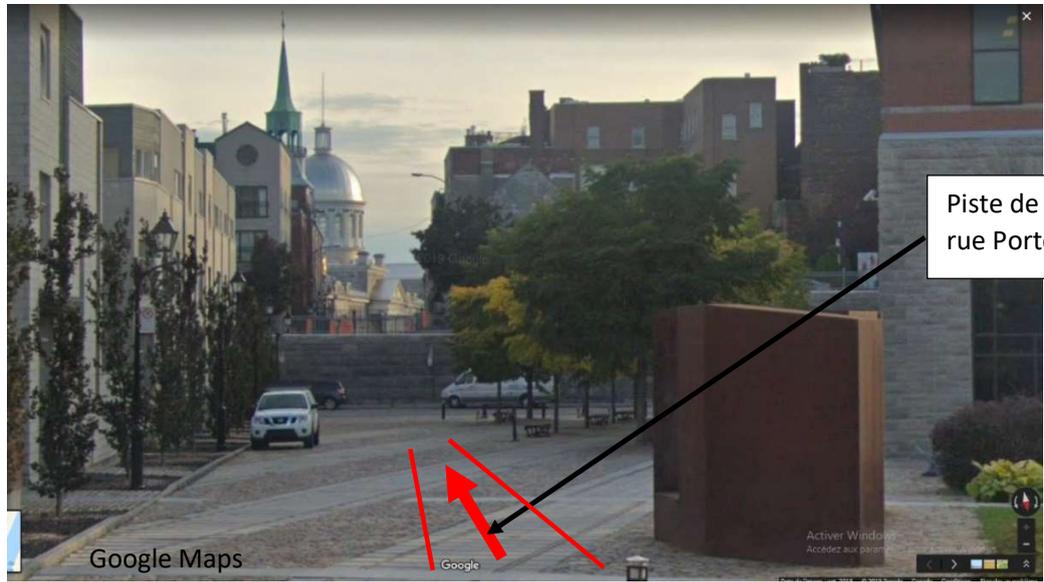
Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposé sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



Piste de ski de fond
rue Porte-de-Québec



Piste de ski de fond
rue Porte-de-Québec

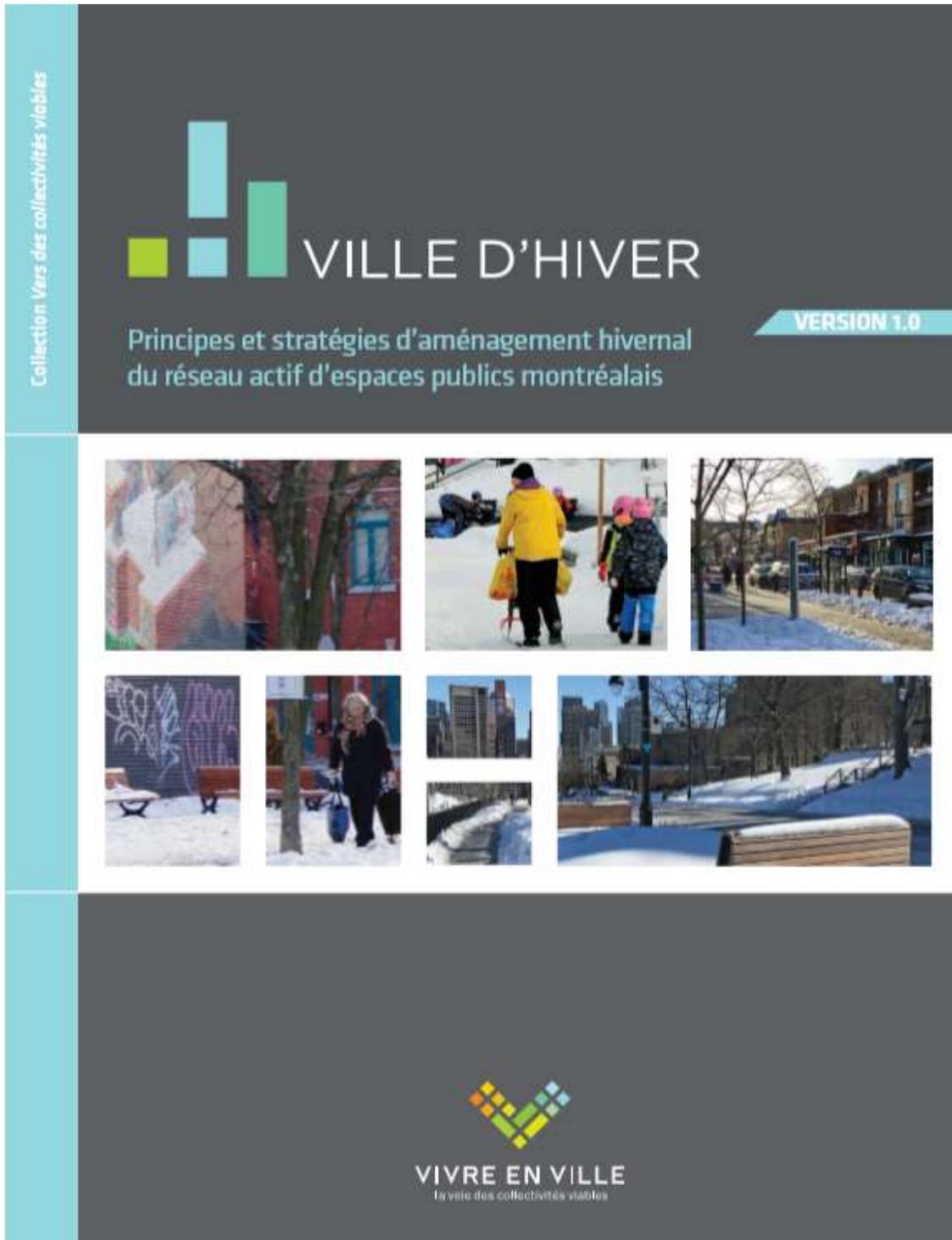


Piste de ski de fond
rue Porte-de-Québec

Annexe 5 Photos de la piste de ski de fond proposé sur la rue de la Commune et la rue Porte-de-Québec, suite



Annexe 6 – Guide – Ville d’hiver



Annexe 7- Écoles et clubs de ski montréalais

Écoles

Les amis de la montagne



GUEPE

Plusieurs parcs



Plein air interculturel

Association récréative Milton Parc
Plusieurs parcs et parc du Mont-Royal



ÉCORÉCRÉO

Parc Jean-Drapeau



GO Plein air

Bois de Liesse



La pente à neige - École de ski alpin

Clubs de ski de fond

Skimco

Skimco Junior

Clubs de l'université McGill

McGill Nordic ski club

McGill Outdoor club

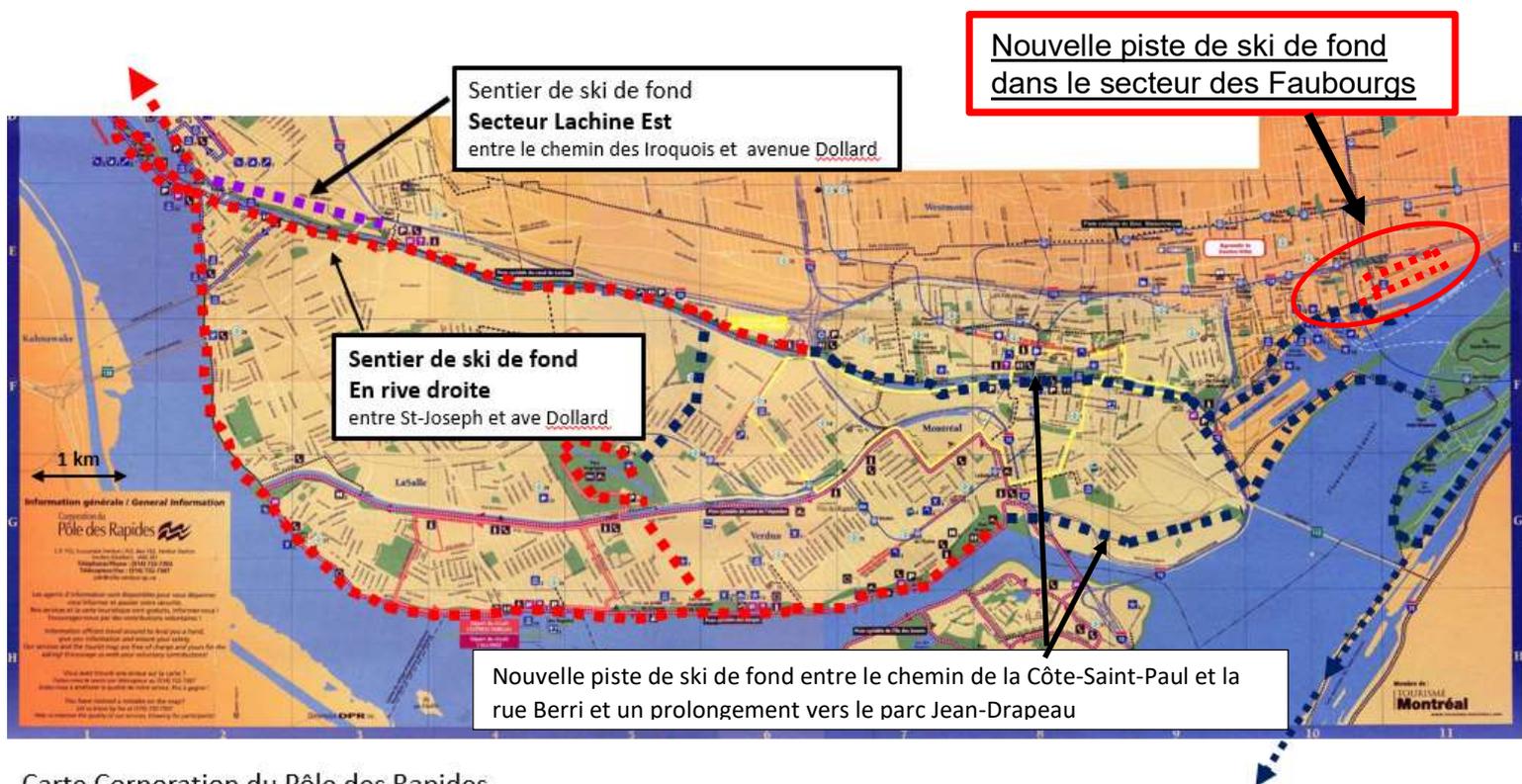
Club de ski de fond de l'Université de Montréal

Club de ski de fond de la FADOC – parc Maisonneuve

Naturafond

Club d'orientation Ramblers Orienteering (club multisport d'orientation)

Annexe 8 Proposition d'un parcours touristique de ski de fond



Carte Corporation du Pôle des Rapides

Note. Le réseau montré est annoté sur la carte de la Corporation du Pôle des Rapides

Annexe 9 Extrait du rapport de consultation publique “Réaménagement de l’avenue McGill Collège de l’OCPM

Extrait du rapport daté du 7 février 2019 de l’Office de consultation publique de Montréal

Recommandation # 9

“La commission recommande de concevoir l’aménagement et la programmation pour embrasser pleinement la nordicité de Montréal, créant de ce fait, une identité distinctive pour cet espace de cœur du centre-ville. La commission a souvent entendu la question de la saisonnalité avec l’idée de ponctuer la programmation au rythme des saisons. Plusieurs suggestions d’activités hivernales allant des sentiers de patinage aux événements hebdomadaires de ski de fond durant les mois de janvier et février ont retenu l’attention de la commission. Ces événements pourraient être à l’hiver ce que les cyclovias²⁹⁹ sont à l’été pour promouvoir une autre façon de s’approprier la ville. De plus, il a été évoqué que le tronçon entre l’avenue du Président-Kennedy et la rue Sherbrooke Ouest serve d’entrée officielle au mont Royal en hiver. Ainsi, des terrasses quatre-saisons éphémères ou permanentes agissant un peu comme certains chalets de parc et une signalisation adéquate pourraient concrétiser l’accès au mont Royal par le métro et le centre-ville. Certains ont également fait valoir que ce serait un excellent lieu de rassemblement des familles durant le week-end. La commission est d’avis qu’il y a là des pistes originales à explorer dès la conception du futur espace.”

²⁹⁹ Les cyclovias sont des événements festifs et familiaux qui font la promotion des saines habitudes de vie en permettant aux piétons, cyclistes, patineurs et joggeurs d’occuper quelques kilomètres de rues transformées, pour l’occasion, en aires d’animation où on peut déambuler en toute sécurité et participer à plusieurs activités. Cette activité gagne en popularité à Montréal, et a été utilisée notamment durant le projet pilote de 2018 d’apaisement de la circulation sur le Chemin Camillien Houde. ”